



## **Onxeo confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME**

**Paris, (France), Copenhague, (Danemark), le 8 juillet 2015** - Onxeo SA (Euronext Paris, Nasdaq Copenhague - ONXEO), société innovante spécialisée dans le développement de médicaments orphelins en oncologie, annonce respecter tous les critères d'éligibilité au dispositif PEA-PME.

Ces critères, conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014, sont les suivants : d'une part un effectif de moins de 5 000 salariés et d'autre part un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 million d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros.

En conséquence, les actions Onxeo peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

Le PEA-PME a pour objectif de favoriser l'investissement en actions et le financement des PME et ETI et il permet aux résidents français de bénéficier des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

### **A propos d'Onxeo**

La vision d'Onxeo est de devenir un acteur international, leader et pionnier en oncologie, et plus spécifiquement dans le domaine des cancers orphelins ou rares, en développant des alternatives thérapeutiques innovantes, pour « faire la différence ». Les équipes d'Onxeo s'engagent à développer des médicaments innovants, pour apporter de l'espoir aux patients et améliorer de manière significative leur qualité de vie. Pour plus d'informations : <http://www.onxeo.com>.

### **Un pipeline à un stade avancé de développement clinique :**

Livatag® (doxorubicine Transdrug™) : en phase III dans le carcinome hépatocellulaire

Validive® (clonidine Lauriad®) : Résultats finaux positifs de la phase II dans la mucite orale sévère

Beleodaq® (belinostat) : enregistré aux Etats-Unis en 2<sup>ème</sup> ligne de traitement du lymphome à cellules T périphérique en rechute ou réfractaire

**Inscrivez vous pour recevoir les communiqués de presse et newsletters sur notre site internet <http://www.onxeo.com/fr/newsletter/> - Suivez nous sur twitter @Onxeo\_**

### **Avertissement**

*Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Onxeo et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Onxeo diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Onxeo émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Onxeo et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 14 avril 2015, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société.*

### **Contacts :**

Judith Greciet, CEO

[j.greciet@onxeo.com](mailto:j.greciet@onxeo.com)

Nicolas Fellmann, CFO

[n.fellmann@onxeo.com](mailto:n.fellmann@onxeo.com)

+33 1 45 58 76 00

Caroline Carmagnol and Florence Portejoie

[onxeo@alizerp.com](mailto:onxeo@alizerp.com)

+33 6 64 18 99 59 / +33 1 44 54 36 66